



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL AU JAPON

## DEMANDE CERTIFICAT DE DEMENAGEMENT

### INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Prénoms \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
Carte Consulaire \_\_\_\_\_ Délivré le \_\_\_\_\_  
Début Résidence \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

### DEMANDE

- Je sollicite l'admission en franchise de mes effets personnels dont la liste est jointe en annexe, et déclare sur l'honneur ce qui suit :
- Je rentre définitivement au Sénégal ;
  - Ces effets sont destinés exclusivement à mon usage personnel ;
  - Je m'engage à respecter la condition selon laquelle ils ne pourront être, ni utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles la franchise m'a été accordée, ni cédés à titre gratuit ou onéreux pendant un délai de trois (03) ans à compter de la date de leur entrée sur le territoire sénégalais

### CONTACT

Téléphone \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_  
Date demande \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Documents à joindre :

- La liste des bagages à déménager en deux exemplaires
- Original de la carte consulaire datant de plus de 6 mois à compter de la date d'établissement
- Billet d'avion ou réservation pour le retour définitif au Sénégal
- Timbre 397 yens

Merci de nous envoyer le présent formulaire renseigné daté et signé et les copies des documents listés ci-dessus, par la procédure en ligne ou par courrier postal au 1-3-4 Aobadai, Meguro-ku, Tokyo 153-0042.